



Objet : votre proposition de réunion informelle du 07/11/17

Monsieur le Directeur,

Les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques et de la CGT Finances Publiques de la Dircofi Sud-Pyrénées ont décidé de ne pas répondre favorablement à votre invitation à participer à une réunion informelle le 07 novembre 2017 sur «divers sujets d'actualités dans le domaine des ressources humaines et du contrôle fiscal»

Vous n'êtes pas sans l'ignorer, nos organisations syndicales déplorent l'état du dialogue social à la DGFIP. Nous avons signifié à plusieurs reprises notre rejet du mode de dialogue social tel qu'il est mené lors des instances. Nous exprimons les revendications des agents, élaborons des propositions, émanant de la consultation des personnels et, au final, l'administration passe outre et décide unilatéralement. L'avis des représentants des personnels est ignoré.

Dès lors, étant donné que le dialogue social ne s'exerce qu'avec difficultés en instance, les représentants élus de SOLIDAIRES Finances Publiques et de la CGT Finances Publiques de la Dircofi Sud-Pyrénées ne se livreront pas à la pratique de la réunion informelle, de surcroît avec un «ordre du jour» non communiqué. **Nos organisations syndicales privilégient la transparence en matière de communication d'informations.**

Les «sujets d'actualité» (règles de gestion, ASR, suppression d'emplois,...) sont à notre sens porteurs de grandes régressions et vont avoir un impact durable sur la vie professionnelle et personnelle des agents. Leur évocation doit donc se faire dans un cadre défini donnant lieu à procès verbal où les positions de chacun sont clairement reprises. Ce que ne garantit pas la réunion informelle.

De surcroît, nos organisations syndicales ont pour habitude de consulter leurs adhérents, et plus généralement les agents, avant toute réunion comportant des sujets préalablement identifiés, afin que ces derniers puissent exprimer leurs observations et questions auprès de la Direction.

En effet, nous sommes des représentants du personnel élus et, à ce titre, nous *sommes passeurs de la parole des agents*. Pas de notre parole uniquement. La réunion informelle telle qu'elle nous est proposée ne permet pas de retranscrire la parole des agents. Cette pratique ne doit donc pas s'institutionnaliser.

L'avenir des agents et des missions des Finances Publiques doit donc être débattu en toute transparence et en prenant en compte les revendications des personnels, «dans le but d'améliorer les conditions de travail et le bon accomplissement des missions de service public» et aussi de donner «satisfaction à chacun et chacune»... comme l'écrit Bruno PARENT le 16 octobre 2017 !

Nous vous prions de recevoir Monsieur le Directeur, l'expression de notre respectueuse considération.